

# Signature de la première convention de travail pour les employés municipaux

par Régent LAJOIE

NICOLET — S'il faut se fier à plusieurs dispositions de la convention collective de travail qui est intervenue récemment entre la ville de Nicolet et le Syndicat des employés de cette ville, ce sont les contribuables de l'endroit qui feront bientôt les frais de cet accord.

En effet, les employés de la ville de Nicolet, par la signature de leur première convention collective de travail, ont obtenu beaucoup en comparaison de ce qu'ils recevaient antérieurement en n'étant pas syndiqués et l'augmentation des salaires et des bénéfices marginaux ne sera pas sans grever le budget de la ville qui, selon le conseiller municipal aux finances, est un "budget d'austérité".

En analysant brièvement la convention collective qui fait des employés de la ville de Nicolet des travailleurs rémunérés de façon convenable, le conseil municipal se verra prochainement forcé d'embaucher du personnel supplémentaire s'il désire respecter la semaine de 40 heures obtenue par les employés ou encore payer plusieurs heures supplémentaires à temps et demi, ce qui ne sera pas une solution à son problème de finances.

La réaction de divers milieux de Nicolet, à l'issue de la signature de cette convention, rejoint la pensée de plusieurs contribuables qui sont d'avis que la ville de Nicolet récolte aujourd'hui les fruits semés au cours des dernières années où les employés municipaux retiraient des salaires médiocres.

### Convention

D'après la convention collective, la ville de Nicolet compte sept employés réguliers tel que défini à l'article 4.05, relativement à l'interprétation des termes utilisés dans ce document. Ces employés sont les journaliers, le préposé à l'entretien, l'opérateur de machinerie, le chauffeur de camion et un employé à l'usine de filtration.

Quant aux autres employés de la ville, ils sont coiffés du terme "employé à l'essai" puisqu'ils ne comptent pas encore 12 mois de service continu, même si leur travail est requis de façon régulière.

Selon les dispositions de l'article 7.01, la semaine régulière de travail sera de 40 heures, réparties en cinq jours, du lundi au vendredi inclusivement. Auparavant, la semaine de travail

était de 45 heures. De plus, la journée régulière de travail sera de 8 heures et l'employé a droit, au cours de chaque période de quatre heures de travail, à une période de repos de dix minutes.

Des dispositions particulières ont été prises pour l'usine de filtration où la journée régulière d'ouvrage est également de huit heures. On y retrouvera trois équipes rotatives; 1ère équipe, de 8 heures à 16 heures, 2ème équipe, de 16 heures à 24 heures, et troisième équipe, de 24 heures à 8 heures le matin. L'employé a droit à une demi-heure pour prendre un repas sur place quand il a travaillé durant quatre heures sur son équipe.

Le travail exécuté en dehors des heures régulières sera considéré comme travail supplémentaire et sera rémunéré au taux de salaire et demi (15 p.c.) de l'employé concerné.

Les syndiqués à l'emploi de la ville de Nicolet pourront bénéficier dorénavant de huit jours de fête chômée tel que stipulé à l'article 10.01 de la convention collective de travail. Cependant, tout employé régulier recevra son salaire régulier pour tout jour de fête chômée pourvu qu'il tombe un jour ouvrable.

En ce qui concerne mainte-

nant les vacances annuelles, l'employé qui a moins d'un an de service continu a droit à un jour ouvrable de vacances payées par mois de service continu jusqu'à un maximum de 10 jours ouvrables de vacances. L'employé qui a plus d'un an de service continu a droit à deux semaines de vacances, pendant que celui qui a cinq ans et plus a droit à trois semaines de vacances payées.

Ici, il serait bon de souligner que le plus ancien employé actuel de la ville est M. Jacques Leclerc, qui est entré au service de la localité le 5 mars 1966.

Selon la nouvelle et première convention, les employés bénéficieront de congés spéciaux définis aux articles 12.01 à 12.03. De plus, tout employé régulier aura droit à un crédit d'une journée de maladie pour chaque mois entier de service. Ces crédits sont cumulatifs.

Enfin, l'employé régulier bénéficie d'une garantie de travail de 52 semaines par année sous réserve du droit de l'employeur. La ville peut congédier un employé pour cause ou encore dans le cas de mise à pied par manque de travail. Dans ce cas, il est toutefois spécifié que l'employeur doit donner un pré-avis de trois mois à l'employé en question.



Le club Kiwanis recevait à son dîner hebdomadaire M. Roger Nadeau, directeur de l'enfance inadaptée à la régionale St-François et qui venait entretenir les kiwanis sur l'épineux problème de ces enfants, tant au niveau matériel qu'intellectuel. La photo fait voir les membres du bureau de direction du Kiwanis accueillant

le conférencier quelques instants avant que ce dernier ne prenne la parole. Dans l'ordre, M. Rolland St-Amant, Me André Jean, secrétaire du club, le conférencier M. Roger Nadeau, et M. Clément Riendeau 1er vice-président.

### M. Roger Nadeau invité du club Kiwanis

## Les enfants inadaptés devraient en premier lieu profiter du droit fondamental à l'éducation

DRUMMONDVILLE (P.M.)

— Le club Kiwanis de Drummondville accueillait, au cours de son dîner hebdomadaire, M. Roger Nadeau, directeur de l'enfance inadaptée à la Régionale St-François. Le conférencier a entretenu les kiwanis sur l'urgence de penser à cette catégorie de gens ou plutôt d'enfants qui ont de grands besoins au point de vue matériel, mais aussi et surtout au niveau intellectuel. Parlant du droit strict de tous les enfants à l'éducation pour en faire des membres actifs de notre société, M. Nadeau a souligné le fait que ce sont les enfants inadaptés qui devraient profiter en premier, de ce droit, puisque leur processus de développement est plus long et plus difficilement réalisable.

L'historique de l'initiative a été brossé par le conférencier, et c'est ainsi que nous avons appris que la première classe d'inadaptés a vu le jour en septembre 1954 et ce n'est que l'année suivante que l'idée était vraiment lancée. Actuellement, l'école St-Philippe entre autres, où sont situés les quartiers généraux de l'organisation, accueille la grande majorité des 385 élèves inscrits qui sont répartis, en plus de l'école St-Philippe, un peu partout sur le territoire de la Régionale, en 25 groupes. L'équipe pédagogique qui est chargée de l'enseignement à ces élèves, est composée de 25 professeurs, dont sept spécialistes qui se partagent l'enseignement des arts plastiques, de l'éducation physique et des ateliers du travail du bois. M. Roger Nadeau a bien insisté sur le fait qu'il ne s'agit nullement pour la Régionale de créer des classes occupationnelles, mais bien de diffuser de l'enseignement, des méthodes de travail dans la mesure où les enfants concernés peuvent y répondre, afin de les aider à tirer leur épingle du jeu et se faire une place au soleil.

Actuellement l'équipe de M. Nadeau travaille sur un projet de classes préparatoires qui, loin de jouer le rôle de maternelles, seraient bien plus en mesure d'évaluer les besoins de chacun et de les orienter ainsi dans une bonne direction; épargne de temps et d'efforts, sans parler du processus accéléré

auquel l'enfant pourrait mieux répondre suivant ses besoins précis et propres.

Dans ce domaine, où l'on compte sur l'aide de toutes les personnes de bonne volonté, on a tout à gagner et rien à perdre, de conclure M. Nadeau, puisque les enfants n'ont rien ail-

leurs et que tout reste à faire dans le domaine. Mais les résultats obtenus dépassent tellement tout ce que l'on pourrait imaginer que c'est déjà une récompense de voir des enfants que l'on a aidés, réussir à faire leur chemin malgré leur handicap de départ.

### Pour le diocèse de Nicolet

## Congrès annuel des clubs Jeunesse du Monde

NICOLET (R.L.) — Le congrès annuel des clubs "Jeunesse du monde", du diocèse de Nicolet se tiendra dimanche, le 4 octobre, à Nicolet. Ce congrès, qui s'adresse aux dirigeants du mouvement de toutes les régions du diocèse, aura comme thème "Renaitre avec le Tiers-Monde".

Ce thème sera aussi celui de l'année 1970-71.

Le congrès permettra aux dirigeants de planifier leur travail en vue d'une étude efficace de ce thème pendant l'année. Les dirigeants prendront aussi connaissance des détails de deux projets qui ont été envoyés au diocèse de Nicolet en ce qui concerne la collaboration avec le Tiers-Monde.

Le premier projet consiste en

la réalisation d'un cours d'eau en Ouganda, projet qui coûtera \$4.939. Le deuxième projet consiste à une unité mobile pour l'éducation par audio-visuel dans douze diocèses du sud de l'Inde. Ce projet est de l'ordre de \$6.000. Ce sont les 500 jeunes du mouvement "Jeunesse du Monde" du diocèse de Nicolet qui essayeront de trouver l'argent pour réaliser ces deux projets. En plus de trouver l'argent les jeunes font aussi étudier la géographie humaine et les problèmes de ces pays.

Les dirigeants actuels de ce mouvement sont: Gisèle Leclerc de Nicolet; Françoise Ouellet de Drummondville; Gisèle Saint-Louis, de Princeville; et Jean-Marie Lafontaine, de Victoriaville.

## Des hausses appréciables de salaire accordées aux employés

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les employés de la ville de Nicolet viennent de conclure leur première convention collective de travail avec la municipalité. Cette convention, d'une durée de deux ans, accorde des hausses appréciables de salaire aux employés en plus de réduire leur semaine de travail de 45 à 40 heures.

L'augmentation du salaire horaire des employés varie selon leur fonction déterminée dans la convention collective pendant que les employés de l'usine de filtration se voient accorder une hausse de \$22 par semaine, passant de \$70 à \$92.

De plus, l'opérateur de machinerie, le préposé à l'entretien et les journaliers, qui touchaient tous \$1.50 l'heure, se voient accorder des salaires respectifs de \$2.15, \$2.25 et \$1.95 l'heure par suite de la signature de leur premier contrat de travail, dès l'entrée en vigueur de la convention, le 20 septembre dernier.

De plus, l'article 23.01 de la convention stipule que l'employeur s'engage à verser à chaque employé un montant forfaitaire de \$300 pour tenir lieu de rétroactivité. A ce compte, la ville s'en tire assez bien puisque les négociations dataient depuis déjà plusieurs mois, voire même plus d'un an.

D'après la convention, au 1er janvier 1972, les employés de la ville toucheront entre \$2.10 et \$2.40 l'heure, suivant leur fonction propre, tandis que les employés de l'usine de filtration obtiendront \$99.20 par semaine.

D'autre part, à l'item salaire, l'article 9.02 de la convention collective de travail mentionne ce qui suit: "Lorsqu'un employé remplira temporairement pour une période d'au moins quatre heures consécutives, à la demande de l'employeur, une fonction autre que celle qu'il occupe régulièrement, il recevra pour la durée de son travail le salaire fixé pour celle des deux fonctions qui est la mieux rémunérée".

De plus, à l'article 16 de la convention, il est stipulé que

### On attend le rapport du psychiatre

ARTHABASKA (R.L.) — Le tribunal a permis l'audition d'un rapport d'un psychiatre avant d'aller plus loin dans les causes portées contre Donald Cantin de Victoriaville.

Représenté par son procureur, Me Jean-Marc Béliveau, Cantin a plaidé coupable à une longue liste de huit accusations. Ces accusations consistaient à des bris de vitres dans des établissements commerciaux de Victoriaville, à des vols dans des magasins à rayons et aussi d'avoir obtenu ces articles sur présentation d'un faux chèque.

La sentence du tribunal sera rendue le 27 octobre, après que le rapport du psychiatre aura été entendu.

l'employeur s'engage à mettre en vigueur un plan d'assurance collective comportant les bénéfices pour frais médicaux, chirurgicaux, d'hospitalisation, et autres frais du même genre, en cas d'accident ou de maladie, pour ses employés réguliers couverts par le présent contrat de travail.

### Marque d'homme

Tout indique que la ville se verra dans l'obligation dans un avenir peu éloigné d'engager un employé de plus au service de la municipalité.

En effet, cinq employés au service de la voirie municipale et de l'entretien travaillaient 45 heures par semaine et ne feront maintenant que 40 heures d'ouvrage. Immédiatement apparait

une baisse de 25 heures d'ouvrage en ne tenant pas compte des congés spéciaux que pourraient prendre les employés de la ville, ou encore les congés de maladie.

Actuellement, le besoin ne se fait pas tellement sentir mais il pourrait devenir pressant avec l'arrivée de l'hiver afin qu'un service irréprochable d'entretien des rues soit dispensé par la ville.

Quant à l'usine de traitement d'eau, le problème ne se pose pas puisque le conseil a déjà prévu un employé de plus pour satisfaire les besoins exprimés par le surintendant, M. André Dupont. Quatre employés, outre le surintendant, travaillent en permanence à l'usine de filtration.

## Soumissions publiques pour l'huile à chauffage

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel a décidé, lors de sa dernière assemblée régulière, de procéder dorénavant par soumissions publiques pour l'achat d'huile à chauffage pour les édifices municipaux: hôtel de ville, garage municipal, école Cardin, Château des gouverneurs, marché Richelieu, bibliothèque municipale, etc.

Jusqu'à maintenant, la fourniture d'huile à chauffage pour la

ville était faite par chacun des marchands d'huile faisant affaire sur le territoire de la ville. Des commandes leur étaient passées à tour de rôle, mais le prix était uniforme, soit \$0.15 le gallon. Soulignons que la quantité s'établissait à environ 125.000 gallons par année.

Par ailleurs, le conseil municipal de Sorel procédera également par soumissions publiques pour l'achat du gaz diesel et des huiles à moteur.

## Enquête de la famille

### Des mouvements en perte de vitesse

Les appréciations fournies par les familles, lors de l'enquête dans Nicolet, font ressortir un fait important: les associations groupées sur une base paroissiale semblent diminuer en popularité (femmes chrétiennes, Société St-Jean-Baptiste, etc.), tandis que les clubs sociaux, les équipes de foyers paraissent rencontrer davantage des aspirations de la population et recueillent des cotes supérieures d'appréciation (de "très bonne" à la "meilleure" association).

Par conséquent, l'influence exercée par l'ensemble des organismes groupés sur une base paroissiale est assez restreinte. Une minorité seulement y est engagée et ce type d'association sert moins qu'autrefois de porte-parole aux familles. Il est vrai également que les mass-média ont acquis une importance considérable et exercent un attrait qui entre parfois en compétition avec l'influence exercée par les diverses associations.

Cette situation n'amène-t-elle pas naturellement à s'interroger sur l'opportunité des associations existantes face aux besoins actuels des personnes? Ne vaudrait-il pas mieux laisser disparaître un certain nombre d'associations répondant aux besoins nouveaux?

Les difficultés que rencontrent présentement certaines associations peuvent aussi s'expliquer par les transformations internes qu'elles subissent, dans leurs objectifs, leur structure, leur fonctionnement et par la période de transition et d'adaptation que provoquent ces changements.

L'ensemble des données précédentes concernant les relations de la famille avec l'extérieur nous révèle un fait important: il y a 60 pour cent des familles qui ne participent pas aux associations et dont l'ouverture se limite pratiquement à la parenté ou au groupe d'amis.

Fernand NOEL C.L.C.



## Choix d'une princesse lors d'une croisière

Mme Gilles Gill de Tracy a été élue Princesse lors d'un concours organisé parmi 13 candidates lors de la croisière du SS Varna au Saguenay. Des fleurs et un cadeau souvenir lui ont été remis par le capitaine du navire. De

gauche à droite le capitaine du Varna, Mme Gilles Gill, Michèle Des Troismaisons, élue Miss Varna, Huguette Chartrand, élue 2e princesse et M. Varna.

### A Princeville

## Le feu rase un atelier

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les flammes ont complètement détruit un atelier où l'on se spécialisait dans la remise à neuf des véhicules-moteurs à Princeville. Il s'agit d'une ancienne construction de ferme aménagée pour ces travaux et située sur la route 5 entre Princeville et Plessisville. M. Maurice Binette était le propriétaire de cet atelier qui s'élevait tout près de son poste de service. Le feu s'est déclaré sur la fin de l'après-midi et il est impossible d'en déterminer la cause de façon précise.

Les pompiers de Princeville, dirigés par M. Clément Béchard, n'ont pu arrêter l'élément destructeur à cause du manque d'eau. Un puits et le réservoir du camion-pompe ont toutefois fourni assez d'eau pour protéger les constructions voisines. Les pompiers ont dû faire plusieurs voyages en ville avec le camion-pompe pour remplir d'eau la réserve du véhicule.

Un camion qui se trouvait dans l'atelier en feu a pu être sorti à temps mais les outils et l'équipement ainsi que la peinture qui étaient utilisés par le

personnel de l'atelier ont été la proie des flammes.

### Sculpture au Centre d'art de Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — La section sculpture du Centre d'art de Victoriaville ouvre aujourd'hui, vendredi le 2 octobre, de 19 heures à 21 heures. Cette section est sous la direction de Suzanne Bastien et animée par André Bécotte.

Le programme comprend des œuvres avec les matériaux suivants: modelage en terre glaise, sculpture avec fil métallique, styrofoam, bois, plâtre et moulage.

L'atelier est ouvert à tous ceux qui veulent s'initier dans l'organisation spatiale.

Dans tous les secteurs, quelques places sont disponibles et une invitation est lancée aux personnes intéressées en art plastique, vocal, dramatique, musical, chorégraphique. Les pupilles enfants, adolescents et adultes seront acceptés.

# éditorial

## JJSS a frappé à la mauvaise porte

La réputation du journaliste-politicien Jean-Jacques Servan-Schreiber n'est plus à faire. L'auteur du "Défi américain" et député de Nancy était de passage au cours des derniers jours au Canada et n'a pas manqué de rappeler les bienfaits du fédéralisme.

Ses paroles ne pouvaient, certes pas, tomber dans des oreilles de sourd. Plusieurs personnes applaudiront aux déclarations de celui que l'on a l'habitude d'appeler JJSS. Ses prises de position relativement au système fédératif canadien peuvent, sans l'ombre d'un doute, être considérées comme un baume bienfaisant pour les tenants du fédéralisme et une sorte d'appel à la raison.

Chose certaine les paroles de JJSS font contre-poids à certaines déclarations faites, il y a déjà trois ans, par un éminent citoyen français, le général Charles de Gaulle, alors président de la République française.

On ne peut certes pas reprocher à l'ancien directeur de la revue "L'Express" de posséder à fond sa leçon et de faire preuve d'une grande aisance dialectique. Cependant, on trouve malhabile de sa part de venir au Canada et de tenter, aussi subrepticement que possible, de faire comprendre aux Canadiens qu'il n'y a qu'une solution aux problèmes existants, soit le fédéralisme.

Les Canadiens sont certainement plus en mesure que M. Servan-Schreiber pour décider de leur sort. Naturellement, JJSS se défend bien de vouloir s'immiscer dans la politique canadienne en agissant de la sorte. Pour lui cependant l'occasion ne pouvait être mieux désignée pour rabrouer, un tant soit peu, sans toutefois le nommer, le général de Gaulle.

Autant il est vrai que l'ancien président de la France n'avait pas à encourager l'idée du séparatisme au Québec, autant JJSS n'avait pas à présenter aux Canadiens le fédéralisme comme étant la seule solution pour remédier aux problèmes qui existent présentement au pays.

Ce que l'on peut reprocher au député de Nancy, c'est qu'il ne semble pas être fait de la situation canadienne. De deux choses l'une: ou bien JJSS a été mal informé sur les véritables problèmes canadiens ou bien il les connaissait véritablement et n'a pas osé les aborder en tenant compte de la conjoncture actuelle de la politique intérieure du Canada.

Il est certes trop facile de donner des conseils aux autres alors que dans son propre pays, les électeurs acceptent mal les idées politiques qu'il préconise. Nous n'avons qu'à se rappeler la cuisante défaite de M. Servan-Schreiber alors qu'il se mesurait à M.

Jacques Chaban-Delmas dans Bordeaux. JJSS aura certainement plus de difficultés à faire accepter ses idées à ses concitoyens que de les faire endosser par les tenants du fédéralisme canadien.

Il ne faut pas oublier que les Canadiens ont découvert, bien avant l'ancien directeur de la revue "L'Express" le fédéralisme et qu'ils savent mieux que quiconque ce qu'il faut retrancher ou ajouter à cette formule fédérative pour qu'elle soit véritablement rentable pour tous les Canadiens.

Il ne faudrait toutefois pas pour autant conclure que le secrétaire général du parti radical socialiste français n'ait pas abordé des points intéressants lors de son séjour au pays. Loin de là. Mais cependant, on peut, sans l'ombre d'un doute, lui reprocher de ne pas avoir agi consciemment lorsqu'il a abordé en termes outrecuidants les nationalistes et les séparatistes québécois.

Si ce n'est pas de vouloir s'immiscer dans la politique intérieure d'un pays, nous nous demandons, avec raison, ce que cela signifie au juste. Nous n'avons pas à recevoir de conseils de personnes. Nous sommes assez matures, nous les Canadiens, pour pouvoir décider de notre avenir et de ce que sera la politique canadienne.

Réjean LACOMBE



## votre opinion

### Il faut du courage

Madame Doris Hamel  
Le Nouvelliste  
Trois-Rivières.

Madame,

J'admire le courage que vous avez et la façon de dire votre opinion sur les conditions de la vie de la femme, sous le régime du sexe fort! Même, certains jours vous avez le mordant de Lise Payette.

Dans votre billet de samedi le 26 septembre, vous dites que la gent masculine se demande ce que veut la femme américaine, par la lutte pour sa libération. Vous devez savoir qu'au "Cercle des Journalistes", à Washington, les femmes journalistes n'étaient pas admises jusqu'au jour, pas tellement lointain, où le chef "musulman" Bourguiba, alors en visite, demanda de changer ce règlement ridicule, à la demande de Judith Jasmin.

Pour moi, l'affranchissement complet de la femme est une utopie; du moins aussi longtemps qu'elle sera la seule "machine" à fabriquer la vie. Il y a tant de préjugés à faire tomber pour obtenir une entière acceptation et participation de la femme, dans tous les domaines; mais la lutte doit se faire et la rédactrice des pages féminines d'un journal, est bien située pour activer ce combat. Elle ne reste pas enfermée entre les quatre murs de son bureau!

Je vous félicite encore et vous demande de faire place, chaque semaine, à des articles comme ceux de samedi: "Vous avez droit au même salaire" et "la femme garde un intérêt partout dans le monde".

Le nouveau monde doit se construire avec l'aide de la femme parce que les talents qui la caractérisent complètent ceux de l'homme et donnerait l'espérance que cette civilisation future en serait un véritablement de justice, de paix et d'amour.

Avec toute mon admiration pour votre beau travail, je vous dis "BRAVO" pour la clarté et l'ouverture de votre esprit.

Bien sincèrement  
Une LECTRICE

### Les recommandations d'un ancien conseiller

A tous les contribuables des villes de la Mauricie, voici la recommandation d'un ancien conseiller de la ville de Shawinigan, pour l'élection de novembre de cette même ville.

Electeurs de Shawinigan,

Nous aurons à nous choisir dans quelques semaines des représentants de quartier et un maire pour le prochain terme de quatre ans.

Il faut les choisir consciencieusement. A titre d'expérience, je puis vous dire qu'il faut que celui qui aspire à la charge de la ville publique soit en très bonne santé et qu'en plus, il devra être honnête envers lui-même

pour pouvoir l'être envers les autres. Un chanteur de pomme n'a pas sa place à l'hôtel de ville. J'en ai connu personnellement de ces chanteurs de pomme prêts à tout chambarder d'avance mais ne rien faire par la suite. Il ne faut pas aussi être un coureur de jupons car cela s'est déjà vu par le passé et cela n'a pas plus changé aujourd'hui.

Il faut choisir également un homme qui soit capable de se contrôler dans l'usage de l'alcool qui peut lui être offert. Moi j'en ai connu des conseillers et des maires qui avaient à certains moments leur gros voyage d'alcool; il leur aurait fallu à ce moment-là quatre pattes au lieu de deux pour pouvoir être capable de marcher. Pauvre policier, il a été en reconduire plusieurs. Je ne suis pas contre celui qui en prend mais qu'il sache se contrôler. Cet abus d'alcool existait dans le passé et continue encore de l'être aujourd'hui.

Comment voulez-vous, et j'insiste sur ce point, qu'un homme qui a une charge publique et qui se tient toujours entre deux eaux puisse être capable d'amener des suggestions constructives à l'hôtel de ville. Peut-il avoir une conversation sensée s'il n'a pas toutes ses facultés? Je me souviens d'avoir lu un jour cette déclaration d'un sénateur américain, Jack McCarthy, qui disait devant le sénat américain: "Nous ne réglerons jamais les problèmes sérieux avec un verre à la main. Il faut que l'homme politique ait toutes ses facultés".

Pour ce conseil de ville qui termine son mandat, plusieurs d'entre eux devraient se retirer de la vie publique car ce n'est pas leur place.

A mon avis, le maire se doit à certains moments d'être tenace et ferme envers certains contribuables qui tenteraient de vouloir l'influencer pour leurs intérêts personnels en oubliant l'intérêt général de la population et il doit en être de même pour les conseillers. Ils doivent en plus être compréhensifs dans les suggestions des contribuables. Le maire d'une ville, c'est l'autorité de l'administration générale et ses bras droits sont les échevins et s'il n'est pas coopérateur et les conseillers non plus, l'administration s'en ressent.

A ceux qui m'ont sollicité pour me porter candidat soit à la mairie ou comme conseiller, je vous remercie de votre témoignage d'estime et de confiance mais j'ai fait ma part de vie publique. J'encourage cependant les plus jeunes à faire leur part de responsabilités publiques.

Encore une fois, merci à ceux qui m'ont sollicité.

Sincèrement,

Gérard Voyer  
Ancien échevin de Shawinigan.

## commentaires

### Le Canada anglais et le capital américain

Les journaux d'hier ont rapporté trois intéressantes et significatives réflexions sur le nationalisme canadien-anglais dont on dit qu'il naît ou renaît. En tout cas on dit de lui qu'il s'agit d'un néo-nationalisme. Les journalistes MM. Peter Newman, rédacteur en chef du Toronto Daily Star et Claude Ryan, directeur du "Devoir" et le chef de l'Opposition au Parlement fédéral, M. Robert Stanfield, ont abordé la question de front, bien que dans le cas de M. Newman, il s'agisse d'une entrevue avec l'important penseur américain, M. John Kenneth Galbraith.

Tout se passe comme si, après l'élection du 29 avril au Québec, le Canada anglais, ayant eu l'impression de régler le cas du nationalisme québécois, se tourne avec inquiétude sur son propre problème d'identification, de personnalisation, d'existence nationale en somme. Et ce n'est pas une mince question. La preuve en est la formation récente de ce comité composé de personnages en vue pour favoriser l'indépendance du Canada. L'existence même de ce comité constitue la preuve que le Canada anglais entretient un doute fondamental sur son avenir collectif. Le Canada est en effet, à notre connaissance, le seul pays indépendant politiquement où l'on songe à créer des comités pour la défense de cette même indépendance. En général ces comités se forment chez les groupes nationaux qui cherchent à atteindre l'indépendance nationale.

Le Canada anglais ne possède pas encore. Mais peut-être le Comité dont nous parlons a-t-il seulement été formé pour défendre certains intérêts économiques particuliers de Toronto par le biais du nationalisme? En pareil cas son nom serait mal choisi et il donnerait à tort l'impression que le Canada a perdu sa souveraineté. C'est probablement ce que M. Stanfield a voulu dire hier lorsqu'il avance que le nouveau nationalisme canadien-anglais profite surtout à Bay Street. Pour cet homme politique le contrôle des Américains sur l'économie canadienne est inévitable. M. Stanfield laisse entendre par contre que des mesures de protection peuvent être prises mais sa pensée n'est pas claire sur ce point. Il aurait pu néanmoins ajouter que rien ne s'oppose, dans l'état actuel des choses, à ce que les Canadiens anglais gèrent le capital américain qui se trouve au Canada. Ils le font d'ailleurs partout, et même au Québec, dans bien des cas, ce qui ne va pas, on le sait, sans créer un autre problème très réel d'autodétermination, pour ne pas dire d'indépendance nationale. Quoi qu'il en soit M. Stanfield a raison de mettre le Canada anglais en garde contre la mauvaise utilisation que l'on peut faire du nationalisme, des angoisses nationales surtout quand l'indépendance existe déjà et qu'elle est largement utilisée.

Aussi, quand M. Ryan adhère au comité pour "l'indépendance" et souhaite, comme il

l'a fait hier, que le Canada surveille les transactions qui se font entre le Canada et les Etats-Unis dans le but d'empêcher que le Canada ne devienne la "succursale" du pays voisin, on se demande s'il n'aborde pas le sujet par son côté négatif. En effet, en réponse aux questions de M. Newman, M. Galbraith a rappelé que les grands ensembles économiques sont uniformes, qu'ils soient canadiens ou américains et qu'ils imposent une certaine forme de culture partout dans le monde: ce fait, a-t-il remarqué avec justesse est inéluctable et il n'est pas le résultat d'un quelconque impérialisme américain. Le célèbre économiste a souligné de plus, avec combien de pertinence, que les Canadiens anglais gagneraient bien davantage en s'assurant que leur système d'éducation a des bases solides et que le Gouvernement donne à cette fin des appuis massifs à l'édition. De même faut-il rendre la télévision canadienne-anglaise plus autonome vis-à-vis les Etats-Unis, a-t-il dit.

Nous croyons que M. Galbraith a eu raison de rappeler aux Canadiens anglais de cette manière qu'ils ne conservent pas leur personnalité, qu'ils ne constituent pas un apport individualisé à l'amélioration de la vie en Amérique du Nord, en s'occupant principalement de passer des lois contre le capital étranger.

Jean-Pierre BONHOMME,  
Le Droit,  
Ottawa.

## revue de la presse

### hebdomadaire au coeur du québec

#### Un document intéressant

Ce n'est peut-être pas une révélation pour personne, mais le quotidien "La Presse" traitait dans son édition de samedi, en parlant du fédéralisme: "Le Québec n'y perd peut-être rien, mais il n'y gagne pas".

Joli paradoxe avec les termes du petit livre "Quoi de neuf?" paru quelques semaines avant les élections provinciales du 29 avril, qui étaient du genre suivant: "Il ne fait aucun doute que Québec reçoit plus d'Ottawa qu'il ne lui en donne".

Nous sommes personnellement porté davantage à croire ce que contient précisément le document que vient de rendre public le quotidien montréalais que ce que contenait cette feuille dont le seul but était de donner un coup de pouce à l'équipe Bourassa qui prônait l'essai sérieux d'un vrai fédéralisme. Nous ne nous piquerons d'ailleurs pas d'être économiste jusqu'au bout des ongles pour pouvoir analyser sans erreur le contenu du document publié par "La Presse", document préparé justement en grand secret par les économistes et chercheurs du ministère des Affaires inter-gouvernementales du Québec.

Cependant, même s'il n'est pas révélateur, le document rappelle certains chiffres intéressants: Selon la méthode des "bénéfices reçus", d'après les statistiques s'échelonnant de 1960-61 à 1967-68, le Québec a reçu pour cette période \$91.9 millions de moins qu'il n'a donné au gouvernement central; selon une autre méthode, celle des "flux financiers" qui ne comporte des statistiques que de 1963-64 à 1967-68, le Québec y perdrait un peu plus de \$1 milliard.

Que fera le premier ministre Bourassa au cours des prochaines semaines, sinon - c'est bien évident - d'affirmer que le document ne

comprend pas toutes les données du problème, et c'est malheureusement exact puisque l'analyse ne se prononce pas sur les avantages ou les inconvénients du Québec à exploiter lui-même les services que lui donne le fédéral.

C'est ce dernier aspect qu'il serait intéressant d'avoir sur table; on ne peut malheureusement qu'y aller sans rien comme appui quant à la rentabilité du fédéralisme. Il reste vrai néanmoins que les croyants de l'indépendance du Québec viennent de recevoir sur un plateau d'argent l'arme possiblement efficace pour obtenir encore un plus grand nombre de voix lors d'un prochain scrutin.

Maïcel RIVARD  
L'Union, Victoriaville.

#### Journaux d'hier et d'aujourd'hui

Il n'y a pas de petits journaux, il n'y a que de petits journalistes, affirme un axiome récent, qui vise à résumer en une formule simple ce qu'il faut penser du monde de la presse. En somme, il arrive parfois, mais le fait est rare, qu'un grand journaliste se commette dans un petit journal, mais le contraire, il faut bien le reconnaître, reste d'observation courante.

Ces constatations nous viennent à l'esprit au lendemain du congrès des hebdomas tenu dans notre ville. Avec un peu de nostalgie des bons jours, on était venu se remettre à la source même où naquit l'association des feuilles hebdomadaires, il y a quatre décennies. Les hebdomas de cette époque étaient, pour la plupart, des journaux modestes, d'allure quelque peu conformiste, mais souvent rédigés par de vrais journalistes. Le souvenir des Harry Ber-

nard, Raymond Douville, Edouard Hains et quelques autres, pour ne pas mentionner Louis Francoeur, vient confirmer ici la justesse de l'axiome cité plus haut.

L'hebdo des années 30 avait la naïveté de cultiver l'altruisme. Ce qui lui donnait un petit air dégagé, détaché des contingences matérielles. Il donnait l'exemple d'un certain civisme assumé avec rigueur dans une quasi indigence. Les bonnes causes, quelles qu'elles soient, étaient son affaire. Courageusement et dût-il lui en coûter, il pouvait même épouser la raison du plus faible. Ce qui est vite devenu un luxe insoutenable dans la confrérie.

Aujourd'hui, beaucoup d'hebdomas se sont aperçus que les temps changeaient et qu'il fallait se nourrir. Tout en modifiant sensiblement leur éthique et leurs objectifs, ils se sont modernisés dans leur présentation et leur mentalité. On est parvenu à doubler, à tripler l'espace des annonces. A ce régime de bonne chair, la plupart ont grossi, sinon grandi. Pris d'emboulement, quelques-uns sont même devenus de mauvaises copies des quotidiens, perdant à l'imitation et l'esprit particulier et la souplesse qui les animaient...

Malgré ses lacunes, la presse hebdomadaire commande donc de l'intérêt et à un point tel que deux premiers ministres MM. Trudeau et Bourassa, n'ont pas hésité à se déplacer pour rencontrer une centaine de propriétaires, directeurs, rédacteurs et reporters réunis en congrès dans notre ville. Il n'en reste pas moins que la presse hebdomadaire ne connaît pas sa puissance et que, si elle en prenait conscience, elle deviendrait vite une force avec laquelle il faut compter. Peut-être que l'évolution réserve à nos hebdomas un rôle plus déterminant pour les prochaines années.

Clément MARCHAND  
Le Bien-Public  
Trois-Rivières

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	18.00	10.00	6.00	2.50
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	30.00	16.00	9.00	4.00
Autres Pays:	35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

● L'ouverture officielle de la ligue de ballon sur glace O'Keefe se fera vendredi le 9 octobre à 19h.30.

W L'ouverture se fera avec les Majorettes de Victoriaville et un orchestre bavarois. Un défilé groupera trois joueurs de chacune des équipes. Le départ se fera à 19h.30 de l'hôtel de ville. L'ouverture se fera au centre Jean-Béliveau.

● Le rallye du club Optimiste de Victoriaville a été remis au 10 octobre à cause de la tenue de la dégustation de vins et fromages du club Richelieu le 3 octobre. On sait qu'après le rallye, le président sortant Gilles Boucher recevra les membres du club Optimiste à une réception.

● L'année Optimiste commence le premier octobre pour se terminer le 30 septembre. En 1970-71, le club de Victoriaville fait partie de la zone No 7. Le lieutenant gouverneur est Normand Daneault de Princeville. La zone 7 groupe en plus de Victoriaville, les clubs de Drummondville, Princeville, Plessisville, St-Ferdinand, Daveluyville et Nicolet.

● Les membres de l'exécutif du club Optimiste de Nicolet étudieront, dans les prochains jours, une demande de l'organisation du hockey mineur de Nicolet pour "habiller" une équipe de hockey de la catégorie "Bantam". Le montant nécessaire pour l'achat de chandails, bas et culottes serait d'environ \$300. L'équipe qui recevrait cet équipement porterait les couleurs du club Optimiste, soit le vert et le jaune en plus de l'écusson Optimiste.

● Au dernier souper, l'instructeur-gérant du club Optimiste dans la ligue de balle lente, M. J.-René Paradis, a fait connaître son choix pour la partie des étoiles, laquelle aura lieu dimanche à Nicolet. Ce sont le lanceur Jacques Viens et le redoutable coigneur Régis Bernier.

● Le prochain souper du club Optimiste de Nicolet sera celui de la remise des pouvoirs alors que l'ex-président M. Pierre Cardinal, présidera la première partie du souper, pour ensuite remettre l'autorité à son successeur, M. Jean Chevalier-Caron. Une rencontre prometteuse en perspective.

● Par suite de la signature de la première convention de travail pour les employés de la ville, M. Jacques Dumoulin, directeur-exécutif de l'OIN a fait savoir aux dirigeants de l'organisme qu'il sera appelé à faire plusieurs heures supplémentaires, ce qui a fait dire à notre ami Jacques: "Gênes-toi par Arthur, charges-les, les chemins sont beaux".

● Le conseil municipal de Sorel vient de recommander la nomination de Me Paul-Emile Guertin, avocat, comme juge municipal de Sorel. Il succédera à Me Philippe-Noël Pontbriand, qui est décédé il y a quelques semaines. Cette suggestion doit être ratifiée par le ministère de la Justice du Québec, qui voit à la nomination des juges municipaux.

● Mme Suzanne Côté a été élue régente du Cercle Madame-de-Saurel des Filles d'Isabelle lors de l'assemblée générale annuelle de ce cercle, tenue ces jours derniers. L'élection a été présidée par Mme Irène Poirier, députée-régente. Les autres membres du conseil d'administration sont Mmes Germaine Cournoyer, vice-régente, Gemma Dupuis, ex-régente, Josée Antaya, secrétaire financière, Yvette Dumas, secrétaire trésorière, Jeanne d'Arc Millette, secrétaire-archiviste, Marthe Lessard, Maria Carpentier et Jeanne Cadling, syndics, Germaine Pélouquin, monitrice, Léona Lavallée, gardienne, Roland Yergeau, chancelière, Lily Blette, rédactrice, Irène Antaya, garde intérieure, Jeannine Comtois, garde extérieure, Marguerite Bonin et Thérèse Poissant, guides, Thérèse Descoleaux, pianiste et Laure Hamel, porte-bannière. L'aumônier du cercle Mme-de-Saurel est l'abbé Roland Bibeau.

● Une solution au problème du bruit causé par les nombreuses pratiques du corps de tambours et clairons des "Cavaliers", a finalement été apportée par le directeur du service de la récréation de Drummondville, M. Claude Boucher. Ce dernier s'est prévalu du droit d'occuper les locaux de la petite école Bernard, dont les locaux sont déserts par suite d'une décision de la Commission scolaire de fermer les portes de l'institution. Désormais c'est dans ce lieu désert (...) que se tiendront les pratiques des fanfares de Drummondville.

● En souhaitant la bienvenue au juge Roch LeFrançois, hier matin au palais de justice d'Arthabaska, le procureur de la couronne, Me René Crochetière, a noté que le juge LeFrançois s'était installé alors qu'il était le procureur de la couronne dans l'affaire Darabaner. Me Crochetière n'oublie aussi que le juge LeFrançois avait épousé une jeune fille de Princeville et aussi qu'il était un de ses confrères de classe. Le juge LeFrançois s'est dit heureux d'avoir été affecté au district judiciaire d'Arthabaska.

● On a estimé à \$1,200 environ le coût des cadeaux offerts par les fournisseurs de la Régionale aux vainqueurs de l'omnium. Inutile de dire que les participants et les organisateurs étaient très reconnaissants envers les fournisseurs.

● Ce tournoi de golf connaît toujours plus de succès d'année en année. On a noté une participation supérieure de 25 p.c. samedi par rapport au dernier omnium. 93 amateurs ont participé à l'omnium dans l'avant-midi et 144 dans l'après-midi.

● Un agent de la SQ se doit de tout savoir et ce, en différents domaines. Des félicitations donc à l'agent Gérard Tausignant, des relations publiques et de la section Berthierville. M. Tausignant vient de mériter un diplôme en électronique avec des notes magnifiques.

● La ville de Nicolet a refusé une réclamation au montant de \$23 provenant de M. Philippe Duhaime, de la rue Pannet, à Nicolet, relativement à des dommages causés à son trottoir. Le citoyen a été informé par lettre que la ville se refusait de payer étant donné que la réclamation n'avait pas été faite dans les délais et suivant les prescriptions de l'article 622 de la loi des cités et villes.

● Dans une lettre qu'il a adressée au conseil municipal, M. Édouard Lair, ingénieur, a garanti aux membres du conseil que suivant l'installation d'une conduite d'eau de 14 pouces de diamètre, la ville obtiendra un débit de 1,000 gallons d'eau par minute aux usines H. Vallières, ainsi qu'une pression résiduelle de 50 livres par pouce carré.

● Lisette et Lionel Fortier ont remporté dimanche le rallye des journalistes de Victoriaville. Ils n'ont perdu qu'un seul point. Les champions étaient commandés par Jean-Paul Binette. Ce rallye, qui était composé de 14 équipes, était commandé par René Lafrance.

● Raymond Arel a été couronné grand champion de l'omnium du président de la régionale des Bois-Francs, disputé samedi au club de golf de Victoriaville. Arel a complété son parcours de neuf avec un 33 brut. En tenant compte du Atlantic handicap, André Houle est sorti vainqueur.



## Etude sur les jeunes au festival

Une équipe du Service social de Victoriaville avait été chargée par le club Optimiste de Victoriaville de faire une étude sur le comportement des jeunes lors du festival Pop de Manseau. Cette semaine, à l'aide de diapositives, Mme Angèle

Bernier et M. Jacques Dickner ont fait un rapport de ce qu'ils ont constaté à Manseau. Ils sont ici entourés du président du club Optimiste, Me Gilles Boucher. (Photo Lero).

## Soirée publique d'information

# Le champ de la liturgie couvre plus que la messe

VICTORIEVILLE (R.L.) — Cette semaine avait lieu au centre civique de Victoriaville une soirée publique d'information sur la liturgie. C'est le comité de liturgie de Ste-Victoire qui était en charge de cette rencontre.

L'abbé Gilbert Lemire, Directeur diocésain de la catéchèse aux adultes, animateur de pastorale au Grand Séminaire de Nicolet, était l'invité principal. Au cours d'une brève causerie, l'abbé Lemire a donné une vue d'ensemble de la place et de la signification de la liturgie dans la vie des chrétiens. Rappelant que les célébrations liturgiques devaient être des actions où tous étaient impliqués, il a souligné comment la liturgie était présente lors des événements marquants de l'existence (Baptême, à la naissance, union conjugale célébrée par le sacrement de mariage, accueil et prières pour le défunt lors des funérailles). La liturgie, a noté l'abbé Lemire, cela couvre beaucoup plus que la messe, que faut-il alors pour réaliser une célébration liturgique? D'après M. Lemire, il faut tenir compte de deux choses: Tout d'abord du fait que le Christ ressuscité est vivant aujourd'hui et qu'il agit au milieu de l'assemblée liturgique et en second lieu, il faut faire place à la foi et l'exprimer concrètement car elle nous unit en un seul tout avec le Christ vivant.

"Si les événements importants de votre vie deviennent célébrations liturgiques, celles-ci supposent toujours un acte de foi au Christ vivant: on se réunit ensemble pour le dire et le célébrer. Notre part est donc très grande, car le Christ seul ne peut faire une action liturgique".

Dans la troisième partie de son exposé, M. Lemire devait rappeler trois exigences de notre liturgie renouvelée par Vatican II: elle doit être vivante, participative et enfin elle doit être réfléchie et motivée (pas de changement pour le changement).

Du côté de notre foi, si on veut la mettre en accord avec ce que la liturgie célèbre, il nous faut vivre une foi chrétienne optimiste, capable de se renouveler dans des formes nouvelles et rester présente à la vie quotidienne.

Après cet exposé, l'assistance a été invitée à faire part de ses réflexions. Une discussion très animée en découla et les opinions les plus diverses furent exprimées.

Longtemps après la fin de la rencontre, plusieurs groupes de participants continuaient encore d'échanger sur la situation de la liturgie, aujourd'hui.

## Pneus usagés sur l'auto des policiers de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Certains citoyens de Nicolet n'ont certes pas été sans remarquer l'état lamentable dans lequel se trouvent les pneus de l'auto-patrouille de la police municipale. Les pneus usés de la voiture de police constituent un véritable danger pour les policiers qui utilisent l'automobile 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Devant une demande de la part du département pour "hausser" l'auto-patrouille, afin de procurer une meilleure sécurité aux policiers et d'éviter les accidents, ou tout au moins éliminer les risques, le conseil municipal de Nicolet a fait la sourde oreille en prétextant que le budget ne permettait pas une telle dépense et a rappelé le "régime d'austérité" qui est imposé à la ville. Toutefois, comme le soulignent certains citoyens de Nicolet, il sera trop tard pour mettre l'auto-patrouille en parfait état de route lorsqu'un accident surviendra et causera peut-être des pertes de vie ou des blessures graves.

L'unique moyen à prendre pour éviter une tragédie, en ne procurant pas des pneus neufs à l'auto-patrouille, serait de limiter le millage de la voiture, ce qui semble se pratiquer depuis déjà plusieurs jours.

## Négociation pour les membres des cadres administratifs dans la ville de Sorel

SOREL (L.B.) — Les membres du syndicat des cadres administratifs de la ville de Sorel poursuivent leurs négociations avec le conseil municipal dans le but d'établir une convention collective de travail pour les chefs de départements qui ne sont pas touchés par la convention collective des employés municipaux de Sorel.

Trois séances de négociations ont déjà eu lieu jusqu'à maintenant et la prochaine est prévue pour les 13 et 14 octobre. Le comité de négociation comprend, du côté patronal, MM. Théodore Bardier, gérant municipal, Georges Zakaib, greffier et Serge Degrandpré, trésorier, du côté syndical, MM. Bernard Turcotte, président du syndicat et directeur

du service de la récréation et des parcs, Jean-Claude Tremblay, directeur de l'usine de traitement d'eau, l'avocat Doyon et Lucien Kiopini, conseiller technique de la CSN.

Le syndicat des cadres administratifs de la ville de Sorel groupe une quinzaine de chefs de départements comme l'usine de filtration, la bibliothèque, le garage municipal, le Coiséc-Cardin, etc.

## Emprunt de \$40,000 à St-Pierre

SAINT-PIERRE DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Pierre de Sorel a décidé d'aller sur le marché des obligations afin de contracter un emprunt de \$40,000 pour défrayer le coût des travaux de construction d'une conduite d'eau et de protection contre les incendies, dans le rang Sainte-Thérèse. Cet emprunt sera fait à la fin de novembre ou au début de décembre.

Ce nouveau réseau d'eau, qui a été installé au cours de l'été par la firme Danis Construction, dessert une trentaine de familles et trois cultivateurs du rang Sainte-Thérèse. Soulignons que chaque maison desservie par cette conduite d'eau est munie d'un compteur d'eau. Il en est de même pour les usagers de la route 3 et de la route 21 à Saint-Pierre de Sorel.

## Assemblée tenue à Pierreville

# M. Michel Biron est réélu président de la Fédération libérale de Richelieu

SOREL (L.B.) — M. Michel Biron de Nicolet a été réélu président de la Fédération libérale fédérale du comté de Richelieu, lors de l'assemblée générale de cet organisme tenue à l'école Maurault de Pierreville, sous la présidence de M. Jean-Claude Dansereau.

Les autres membres du bureau de direction sont MM. Gaston Gauthier de Sorel, Jean-Paul Pépin de Tracy, Jacques Lavallée de Sorel, Jean-Jacques Pélouquin de Tracy, Roland Bolduc de Nicolet, Gratien Benoit de Baieville, Paul Lafrenière de Pierreville, Robert Chapdelaine de Saint-Ours et Pierre Cardinal de Nicolet.

La Fédération libérale fédérale du comté de Richelieu a également procédé au choix de ses directeurs pour représenter, chacune des villes et municipalités

du comté. Ce sont MM. Eugène Nollin de Sorel, Clément Fortier de Tracy, Richard Gosselin de Saint-Ours, Wilfrid Parent d'Yamaska, Camille Chauvette de Sainte-Victoire, Raoul Aussant de Saint-Robert, Jules Pélouquin de Sainte-Anne de Sorel, Jean Beaulac de Nicolet-Sud, Ubalde Nadeau de Saint-Aimé, Paul-André Brouillard d'Yamaska Est, Maurice Béliste de Pierreville, Fernand Forest de Saint-Grégoire, André Villeneuve de Gentilly, Gérard Fredette de Saint-Ours, Léo Chapdelaine de Saint-Pierre de Sorel, Gérard Théroux de Saint-Aimé, Raymond Boucher de Tracy, Gérard Alard de Tracy, Étienne Rondeau de Tracy, Bertrand Teller de Tracy, Georges Salvail de Tracy, Roméo Descheneaux de Saint-Gérard, Henri Desmarais de Saint-François du Lac, Albert Fontaine de Notre-Dame de

Pierreville, Edgar Painchaud de Saint-Léonard, Antoine Proulx de Saint-Zéphirin, Laurent Provencher de Sainte-Monique, Frank Salvas de Saint-Pie de Guire, Jean-Marie Théroux de Saint-David, Marcel Veilleux de Saint-Elphège, Gérard Bergeron de Précieux Sang, Gérard Beauchesne de Béancour, Pierre Béliveau de Saint-Célestin, Bruno Brûlé de Sainte-Gréguire, Marcel Constant de Saint-Wenceslas, Jean Frappier de Sorel, René Léveillé de Saint-Aimé, Germain Lépine, de Saint-Zéphirin et Mlle Monique Bérubé de Tracy.

Quant à la commission jeunesse, elle est formée de Mlle Louise Bibeau de Nicolet et de MM. Normand Bolduc de Nicolet et Robert Chapdelaine de Saint-Ours.

# Le couturier Robichaud est l'invité du Cercle social et culturel de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le Cercle social et culturel de Princeville recevra un grand spécialiste de la couture comme personnalité invitée à la manifestation prévue pour novembre. Il s'agit de M. Michel Robichaud de Montréal, un couturier bien connu des élégantes. La soirée au cours de laquelle M. Robichaud sera l'hôte d'honneur est réservée aux membres du Cercle social et culturel seulement.

Mme Madeleine Crête, présidente, précise que le recrutement est en cours et que les femmes et jeunes filles intéressées à faire partie du Cercle social et culturel de Princeville peuvent s'inscrire immédiatement afin de profiter de ce qui est mis à la disposition des membres pour 1970-71, principalement la soirée avec M. Michel Robichaud.

Les visages multiples de la femme, est le thème des activités de la présente saison au Cercle social et culturel de Princeville. Une section de ce thème est au mois de l'année. Une première activité a déjà eu lieu avec la Femme et les Voyages et Mlle Denise Morand, présidente ex-officio, comme conférencière. Pour octobre, ce sera une soirée pédagogique pour le jeudi 8. Les conférenciers sont: M. Henri-Paul Hamel, directeur général des services pédagogiques à la Commission scolaire de Princeville, Mme Nicole Camirand, professeur à la maternelle et M. Gilles Desrosiers de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs. Le grand couturier, M. Michel Robichaud de Montréal, est l'invité pour novembre. En décembre, ce sera le R.P. Marcel-Marie Desmarais. En janvier 1971, le Cercle social et cul-

tural recevra Mme Arthur Rousseau de Trois-Rivières, cofondatrice des Jeunesses musicales du Canada. Pour février, les personnalités invitées comme conférenciers sont André Lejeune et un explorateur de la rivière Nahanni dans le Grand-Nord. La manifestation au programme de mars est un buffet préparé par les membres, buffet-charité dont le thème est Action du Tiers-Monde. Le Dr François St-Pierre de Victoriaville, gynécologue, est le conférencier pour la soirée d'avril qui comprend également des élections pour remplacer celles dont le mandat prendra fin au

bureau de direction. Un bal de coton est prévu pour mai. La saison prendra fin en juin par le voyage annuel dont les détails seront déterminés plus tard.

Soirée pédagogique La direction du Cercle social et culturel de Princeville a confié à l'une de ses vice-présidentes la responsabilité de la soirée pédagogique du jeudi, 8 octobre, Mme Lucette Boudreau s'est assurée la collaboration de bonnes volontés pour le succès de cette séance d'information sur l'éducation. La Femme et l'Éducation est le sous-thème adopté pour cette manifestation.

## Accident à Drummondville

# Un jeune motocycliste voit la mort de près

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Claude Raymond, un jeune drummondvillois de 18 ans, a vu la mort de près hier après-midi lorsque la moto sur laquelle il voyageait dans le centre-ville est entrée en collision avec une auto.

L'accident est survenu à l'angle des rues St-Jean et des Ecoles, dans le centre-ville, au moment où la voiture de Mme Jeannette Gravelle, également de Drummondville, effectuait un virage à gauche après s'être assurée qu'il ne venait personne... Mais le jeune Raymond était là!

Sous la violence du choc, le jeune motocycliste fut projeté de l'autre côté de la voiture, alors qu'une passagère de l'automobile, Mlle Claudette Bourbeau, donnait tête première dans le pare-brise qu'elle brisa. Cette dernière se rendit à l'hôpital Ste-Croix souffrant de violentes maux de tête... Pour sa part, Claude Raymond, l'informé motocycliste, fut transporté au même hôpital par les ambulanciers de la Maison Sécurité: une jambe cassée et une profonde coupure au-dessus de l'œil droit. La petite moto de marque Honda est une perte totale, alors que les dommages encourus à la voiture que conduisait Mme Jeannette Gravelle s'élevèrent à plus de \$400.



## Une nouvelle saison à l'Harmonie de Princeville

La direction de l'Harmonie de Princeville Inc. prépare le programme d'une nouvelle saison d'activité. L'entraînement des effectifs, l'initiation à la musique, les pratiques de sections sont les principaux domaines où les responsables du mouvement sont à l'œuvre pour la préparation du programme de la saison qui commence. L'importance de la tâche d'un directeur musical est un autre

point sur lequel les responsables de l'Harmonie de Princeville Inc. donnent toute leur attention. La photo ci-dessus montre les autorités de l'organisme, Roger Côté, vice-président, M. Marc Baillargeon, président, Mlle Sylvie Fréchette, secrétaire et Mlle Suzanne Moore, directrice. (Photo Le Nouvelliste)

## Il ne sera plus permis de s'ennuyer... des cours sont offerts à tous!

par Doris HAMEL

Le Pavillon Monseigneur St-Arnaud veut vraiment donner à nos jeunes la chance de s'exprimer. Samedi prochain, à deux heures de l'après-midi, les amoureux de la musique chantée pourront intéresser leurs enfants à des cours de chant et d'expression musicale. Suzanne Hubert et Louise Robidoux se diviseront deux groupes de jeunes qui apprendront, dans la joie, les expressions tant chantées que corporelles. Il n'est pas nécessaire que les enfants connaissent la musique. Nos deux musiciennes savent vraiment comment intéresser les petits et les plus grands à la musique chantée.

**Un chansonnier sur la sellette**  
"Approche tes mains de la flamme..." de Marc Gélinas peut servir de base à notre



La vocalise est importante, mais le mime et l'expression musicale le sont tout autant. Nos deux professeurs de chant, Suzanne au piano et Louise Robidoux, débout. C'est au pavillon Mgr St-Arnaud, le samedi après-midi, que ces dynamiques religieuses enseigneront aux jeunes de 5 à 12 ans. (Photo: Roland Lemire)

dynamique Soeur Suzanne qui montrera aux jeunes de huit à douze ans comment une chanson peut-être rendue. L'ayant entendue dans une vocalise, ce sera certainement un succès cet amour du chant que Soeur Suzanne partagera avec les jeunes Trifluviens. Tous sont invités. Ce cours est gratuit, moyennant une inscription de \$2.00. Il se donnera à toutes les semaines entre deux heures et quatre heures de l'après-midi, le samedi. "L'alouette et le pinson ont voulu se marier... la noce des oiseaux", pourrait très bien être mimée et chantée par les tout-petits. Une motivation par l'encouragement constant des parents doit être donnée à nos jeunes. Les jeunes qui se sont rendus au Pavillon Mgr St-Arnaud, samedi dernier sont invités encore cette semaine, mais il reste encore beaucoup de places libres et nos deux musiciennes qui sont courageuses comme rarement on le constate aujourd'hui ont l'ambition de présenter les plus talentueux à un grand "Music Hall" qui aurait lieu à la fin de la saison.

M. l'abbé Carmel Paquin, travailleur infatigable quand la jeunesse est en cause ne se lasse pas d'ébaucher des projets. Ces groupes de musiciens dont les âges varient entre cinq et douze ans inclus pourront donc se présenter à ce Music Hall, afin que les parents prennent conscience que la jeunesse peut s'exprimer par le chant. C'est donc un rendez-vous pour tous les jeunes musiciens en herbe de venir rencontrer Soeur Louise Robidoux, responsable des 5-8 ans et Soeur Suzanne responsable des 8-12 ans.

"C'est incroyable comment

les jeunes mamans de trente à quarante ans se laisse aller... elles ne pensent absolument pas à leur musculature..."

Lisette Roigt, professeur d'éducation physique aime voir les femmes rayonnantes de santé et elle croit fermement que la bonne forme physique doit s'entretenir. C'est donc bénévolement qu'elle viendra au Pavillon Mgr St-Arnaud pour aider les mamans qui souffrent d'embonpoint et qui veulent reprendre leur taille de jeune fille. Un léger régime, qui consiste à bien s'alimenter tout en fuyant les mets trop riches, est aussi proposé. "Il faut que les femmes soient en santé d'abord... je ne voudrais pas venir à l'encontre des données médicales, n'étant pas médecin, il faudra que la femme fasse ses propres efforts, mais

ne veuille pas maigrir à tout prix... la santé d'abord". Une bonne forme physique, cela s'acquiert comme une autre discipline, le reconditionnement physique peut être cultivé. C'est rempli de dynamisme que Madame Lisette Roigt prend charge de ce cours de reconditionnement physique qui sera offert aux mamans, les jeudis après-midi entre deux et trois heures. Un bon dix minutes de courses à l'extérieur, de la gymnastique sur place pour terminer par de la relaxation. C'est encore une généreuse idée présentée cette fois à toutes les mamans libres entre six heures.

**On oublie pas les enfants**

Les activités parascolaires doivent être encouragées. On a songé à intéresser les enfants de six à douze ans à une meilleure forme physique. Lisette Roigt aimerait que les jeunes puissent devenir assez habiles pour pouvoir entrer en compétitions inter-provinciales. "Si nous n'avons jamais de compétitions libres à Trois-Rivières, il sera difficile de se qualifier pour les Jeux du Québec". L'enthousiasme aidant, les jeunes qui participeront aux cours d'éducation physique les vendredis soirs entre six heures et huit heures apprendront certainement comment on peut atteindre une forme parfaite et ambitionner concourir pour des championnats provinciaux. "C'est à cet âge qu'il est le plus facile d'intéresser les enfants à l'éducation physique", c'est donc vers une troupe de gymnastique formée de jeunes filles pleines d'ardeur et de grâce que Madame Roigt désire orienter ses cours du vendredi.



Equilibrer son alimentation, progresser dans l'éducation physique voilà les deux buts principaux que poursuivront les dames qui feront confiance à Mme Lisette Roigt; elle se propose aussi de monter un groupe de gymnastique pour les jeunes filles de six à douze ans. (Photo: Roland Lemire)



- Paletot de cuir "Cabrette" importation.
- Chaud doublure de simili-fourrure sur glissière.
- Epaules semi-raglan, ceinture.
- Brun ou noir, grandeurs: 38 à 46.



Reg.: 120.00

# 79<sup>99</sup>

Economisez 40.01

- Complots de coupe automnale en worsted de laine importé.
- Style régulier à 2 ou 3 boutons.
- Uni, fines ou larges rayures en brun, vert, bleu, marine, gris, bronze.
- Court, régulier ou long 38 à 44.

Confection pour hommes (rayon 3610) Rez-de-chaussée



Economisez 35.01

Dites: Portez à mon compte

# Pollack

## Réductions formidables sur vêtements de saison

À la suite d'une victoire de 4-1 sur les Mets

## Chicago termine en deuxième place

À la suite d'une demande d'Earl Dawson

## Un délai de 10 jours accordé à la ligue junior de l'Ouest

OTTAWA (PC)—La guerre a de nouveau éclaté entre la CAHA et la Ligue de hockey de l'Ouest.

Le président de la CAHA, Earl Dawson, a déclaré jeudi soir qu'il accordera un délai d'une semaine aux 10 clubs de l'Ouest afin de remplir leurs engagements à l'endroit de la CAHA, sinon il recommandera au bureau de direction de bannir la ligue de nouveau des cadres de la CAHA.

La Ligue de l'Ouest s'est séparée de la CAHA il y a trois ans et on l'a incitée à revenir cette année avec des concessions qui ont fort ennuyé certains filiales de l'Est.

Dawson a spécifié que l'Ouest avait déjà violé quatre items de la nouvelle entente signée avec la CAHA.

Parmi ces termes spéciaux, il y avait la permission d'aligner quatre joueurs au-dessus de la limite de 20 ans par les clubs de l'Ouest et une aide financière plus forte.

### Blâme

Dawson a blâmé Ron Butlin, président de la LHO, pour la nouvelle mésentente. Il a révélé que Butlin avait même condamné un officiel de Medicine Hat, Alberta, à l'amende pour lui avoir parlé.

Butlin est également responsable des disputes au sujet de certains joueurs juniors qui appartenaient d'abord aux clubs de la LJO et qui évoluent avec les clubs de l'Ouest.

Si la LHO est de nouveau bannie, chacun des 10 clubs du circuit perdra \$20,000.

### Commissaire

Dawson veut également recommander la création d'un bureau de commissaire pour le hockey amateur.

Le commissaire pourrait régler les disputes résultant de matches de hockey, suspensions et autres sujets décidés par télégrammes d'un océan à l'autre.

Des disputes qui traînent parfois pendant deux semaines pourraient être réglées en 10 minutes par un commissaire.

Dawson a précisé que le poste de commissaire avait été recommandé par un groupe d'étude sur les sports amateurs commandité par le ministre de la Santé John Munro.

Dans un communiqué, la CAHA a fait savoir que 182 clubs amateurs au Canada se partageraient \$278,925 pour avoir participé au développement de 115 joueurs amateurs mentionnés lors du repêchage professionnel en juin.

Cette ristourne du repêchage a été la plus considérable depuis trois ans. Selon le système, les clubs qui participent au développement d'un joueur repêché partagent la somme de \$3,200 versée par la LNH.

NEW YORK (PA)—Ferguson Jenkins a affiché une tenue de deux coups sûrs hier soir en permettant aux Cubs de Chicago de s'assurer le 2e rang dans la division Est de la ligue Nationale hier soir en triomphant des Mets de New York 4-1.

Le Canadien a récolté sa 22e victoire de la saison, sa 4e avec au moins 20 gains, alors que les Cubs ont devancé les Mets par une partie au classement.

Jenkins n'avait alloué aucun coup sûr pendant six manches, mais Ken Singleton, qui a frappé le seul autre coup sûr des Mets, a commencé la 7e reprise avec un double. D'ailleurs, les Mets ont compté leur seul point dans la 3e reprise avec un but sur balles et deux lancers erratiques, plus un sacrifice.

Une foule de 48,314 spectateurs a porté à 2,687,479 personnes le total de l'assistance aux matches des Mets cette saison, soit la deuxième plus grande dans l'histoire de la ligue.

Ron Hundley a donné une avance de 2-0 aux Cubs avec un simple dans la 2e manche, puis Joe Pepitone a complété leur total avec un circuit dans la 6e reprise.

Chicago 020 002 000-4 8 0  
New York 001 000 000-1 2 0

Jenkins 22-16 et Hundley; McAndrew 10-14 Frisella 7 McGraw 9 et Grote. Cir: Chicago Pepitone 26.

## Autres nouvelles en pages 22-23

### Le tour du chapeau pour Richer

## Ducs 5 Barons 4

CAP-DE-LA-MADELEINE—Robert Richer a complété à trois reprises, hier soir, et les Ducs de Trois-Rivières de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, dans leur dernière partie hors-concours d'avant-saison, ont défait les Barons du Cap-de-la-Madeleine, de la ligue Junior "B" Provinciale, au compte de 5-4.

Gilles Rompré et Richard Leduc ont également compté pour Trois-Rivières. Les Barons à compter pour Cap-de-la-Madeleine furent Yvan Beaudet, Yves Tremblay et André Gervais.

Pour une équipe, qui ne s'est lancée à l'entraînement que ces jours derniers, Cap-de-la-Madeleine, l'équipe-ferme No. 1 des Ducs, a laissé voir qu'elle serait encore bien représentée.

L'action n'a pas manqué alors que 23 punitions ont été décernées, dont trois majeures et une punition de mauvaise conduite; 15 punitions aux Ducs; huit aux Barons.

André Bélanger et Yves Gosselin étaient dans les buts des

Ducs: Pierre Benoit et Denis Herron, dans ceux du Cap.

### Sorel 4

### Sherbrooke 3

SOREL (G.P.)—Devant 800 amateurs environ et dans une partie hors-concours, hier soir, les Eperviers de Sorel ont disposé des Castors de Sherbrooke au compte de 4-3.

Ont compté pour Sorel: Richard Lalonde, Ed James, Richard Campeau et Marcel Dumais. Les compteurs de Sherbrooke: Gaston Boulanger, Claude St-Sauveur, et Jean Claude Landry.

Ce soir, les Eperviers rendront la politesse aux Castors en les visitant à Sherbrooke. Samedi soir, au Colisée de Sorel, les Eperviers affronteront alors les Blazers de Syracuse, de la ligue Eastern. Syracuse est dirigée par Phil Watson, instructeur du Sorel l'an dernier.

### Une 7e place pour Jocelyne Bourassa

## L'équipe de la France consolide son avance

MADRID (AFP)—L'équipe de France, lors de la deuxième journée des championnats du monde, a consolidé par rapport aux Etats-Unis son second à l'issue de la première journée—sa première place.

L'équipe de France qui précède mercredi soir les Etats-Unis de 4 points, les précède maintenant de 7 points. Par contre, le Canada reste toujours à 9 points d'écart avec la France.

La journée de jeudi a été marquée sur le golf Campo par un vent très violent qui, à partir de midi, a soufflé en rafales sur les links gênant considérablement les joueuses, surtout dans leurs approches.

Au classement général de cette seconde journée, la France avec 150, partage la première place avec le Canada, 150 également, l'Afrique du Sud étant troisième avec 152 et les Etats-Unis, quatrièmes avec 153.

La meilleure carte individuelle a été ramenée par la Canadienne de 36 ans au prestigieux palmarès Marlene Streit: 73, devant la Française Catherine Lacoste et la Sud-Africaine Sally night-little toutes les deux 74.

Au classement général, la France compte désormais 291 points contre 298 aux Etats-Unis et 300 au Canada.

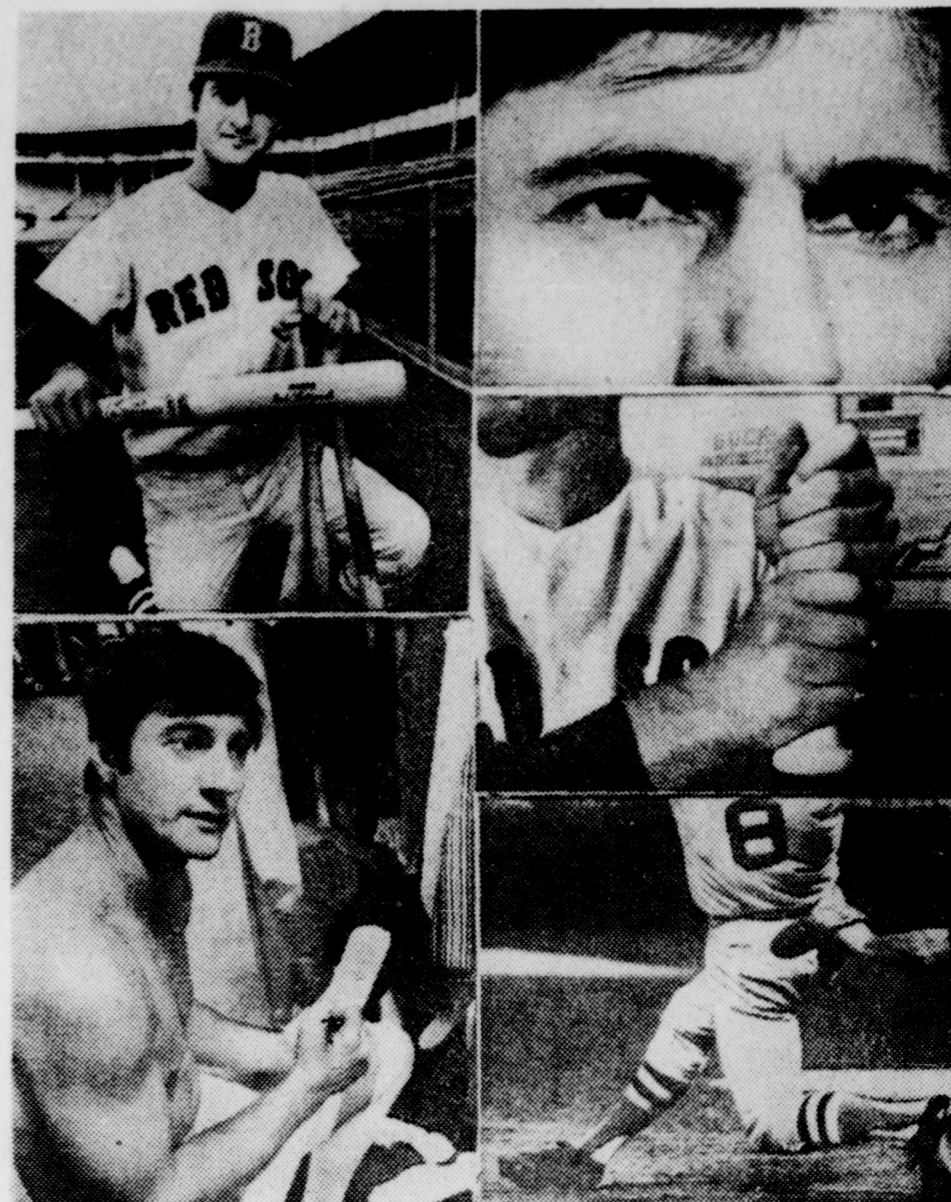
Jocelyne Bourassa a ajouté un 77 au 73 de Mme Streit pour le Canada tandis que Gail Moore roulait un 87.

Au classement individuel, Mme Streit partage le 3e rang avec un total de 148 et Mlle Bourassa, le 7e avec un total de 152.

### Beman égale un record

WILMINGTON, C.N. (PA)—Deane Beman a égalé le record du parcours avec un 63, huit sous la normale, hier, lors de la première ronde de l'omnium Azalea doté de bourses de \$60,000.

Wilf Homeniuk, de Winnipeg, et George Johnson suivaient avec des 65, le Canadien commençant avec six birdies suivis de 12 normales en comparaison de huit birdies et 10 normales par le meneur.



Carl Yastrzemski, des Red Sox de Boston, mène présentement la course au championnat des frappeurs de la ligue Américaine, par une faible marge de .002 de point sur Alex Johnson des Angels de la Californie. Yastrzemski domine avec une

moienne de .329 et Johnson avec une moyenne de .327. Si Yastrzemski décroche les honneurs, il en sera à son quatrième championnat. A gauche, de haut en bas, Yastrzemski en action.

### Billy Martin serait son successeur

## Mayo Smith admet qu'il ne sera plus pilote du Détroit

DETROIT (PA)—"Ca se termine toujours ainsi", a déclaré le gérant des Tigers de Detroit, Mayo Smith, hier alors qu'il vivait son vestiaire pour la dernière fois.

"Je l'ai dit 'vous êtes congédié ici ou ailleurs'".

Ainsi, Smith, qui a dirigé les Tigers au championnat mondial en 1968, a reconnu qu'il ne sera pas le gérant des Tigers en 1971. Le club a convoqué une conférence de presse pour aujourd'hui à 2h. p.m. alors qu'il devrait présenter le successeur de Smith, Billy Martin, ancien gérant des Twins de Minnesota.

pour une cinquième saison. Mais il a ajouté que ce n'était pas parce qu'il prévoyait être congédié.

"J'ai dit à Jim, le directeur-gérant Jim Campbell, que je ne

serais de retour pour aucune raison. Campbell a refusé de commenter le départ de Smith ni l'engagement éventuel de Martin.



Votre nouveau lieu de rendez-vous...  
**COIN ROYALE**  
et  
**DES FORGES**  
Tél.: 374-3581-82  
Gilles Beaudoin  
candidat à la mairie

### À titre de joueur-pilote avec les Voyageurs

## Claude Provost donnera une réponse pour samedi

MONTREAL (PC)—Le vétéran Claude Provost, des Canadiens de Montréal, fera savoir samedi au directeur-gérant Sam Pollock s'il accepte le poste de pilote-joueur avec les Voyageurs de Montréal, de la LAH.

Provost a déjà été soumis au repêchage dans la LNH et n'a pas été réclamé, si bien qu'il pourrait passer immédiatement aux Voyageurs.

Provost a rejoint les rangs des Canadiens en 1955-56, après une première saison chez les pros avec Shawinigan, de la LHQ.

Provost est maintenant disponible avec l'arrivée de Claude Larose et Bill Collins, du Min-

nesota, tandis que Phil Roberto semble prêt à évoluer sous la grande tente.

De plus, les Canadiens disposent des ailiers droites Yvan Cournoyer et Mickey Redmond. On sait que Provost s'était surtout signalé à surveiller les



Claude Provost

étoiles rivales comme Bobby Hull, Gordie Howe et Frank Mahovlich.

Provost a mérité le trophée Bill Masterton en 1967-68, accordé au joueur qui est le meilleur exemple de persévérance, d'esprit sportif et de don de soi-même.

### J.B. Langlois

T	1
E	3
L	9
3	6
7	
5	
4	H
7	A
9	R
5	T

l'homme neut

### Philadelphie 2 Montréal 1

Montréal		ab	p	cs	oo
Gosger cg		5	0	0	0
Sutherland 2b		4	0	0	0
Staub cd		3	0	0	0
Fairly 1b		5	0	1	0
Bailey 3b		4	0	0	0
Day cc		4	0	1	0
Baleman r		4	0	1	0
Phillips cf		0	1	0	0
Brand f		0	0	0	0
Wine ac		4	0	2	1
Morton l		2	0	0	0
M. Jones fu		0	0	0	0
Marshall l		0	0	0	0
Fairly fu		1	0	0	0
H. Reed l		0	0	0	0
Total		36	1	5	1

Philadelphie		ab	p	cs	oo
T. Taylor 2b		5	1	0	0
McCarver f		5	1	0	1
Gambie cd		4	0	2	1
D. Johnson 1b		3	0	0	0
R. Stone cg		4	0	1	0
Money 3b		4	0	1	0
Browne cc		4	0	1	0
Bowa ac		4	0	0	0
Lersch l		3	0	1	0
Selma l		1	0	0	0
Total		37	2	9	0

Lanceurs		ab	p	cs	oo
Morton		7	1	1	1
Marshall		1	0	0	1
H. Reed p, 6-5		1	2	3	1
Lersch 6		1	3	5	1
Selma g, 8-9		1	2	3	0
T. — 2:46. A — 31,822.					

### Qu'est-ce que ce symbole veut dire?

Association Des Marchands d'Automobiles de la Mauricie.

1. Bon de garantie pour la protection du client.
2. Mécaniciens entraînés par les manufacturiers.
3. Pièces authentiques avec garantie.
4. Reconditionnement des voitures usagées par des experts.
5. Facilités de paiement.



### TROIS-RIVIÈRES

- Charest & Frère Inc.
- Jean Fréchette Auto Ltée
- Gauthier & Frères Ltée
- Matte Automobiles Inc.
- Mich-O-Tomobiles Ltée
- Sirois Automobiles Ltée
- Trois-Rivières Chevrolet Ltée
- Trois-Rivières Chrysler Ltée

### CAP-DE-LA-MADELEINE

• Larochelle Auto Entr.

## Acheteurs d'automobiles et de camions

Nous désirons aviser notre clientèle qu'à compter d'aujourd'hui jusqu'au 12 décembre inclusivement nos salles de montre seront ouvertes le vendredi soir jusqu'à 10h.00 et le samedi jusqu'à 5h.00 p.m.

CLAUDE BARBIER  
Secrétaire

### Nouvelle Mode UNISEXE

**BOUTIQUE GAYROCHE**

1588, ST-PHILIPPE T.-R.

CEINTURES SOULIERS  
GILETS PANTALONS  
PANTALONS CHEMISES  
COL ROULÉ FOULARDS

BILLETTS DE SAISON  
DIABLOS \$1.00

## AVIS IMPORTANT NOUS OUVRONS MAINTENANT

LE SAMEDI jusqu'à 13h.00

Tous les jours de 8h.00 à midi et de 13h.00 à 17h.00

Nous sommes heureux de faire connaître les nouvelles heures d'ouverture de notre salle de montre à nos nombreux clients et amis... décorateurs-ensembliers, architectes, dessinateurs et entrepreneurs.

Nous vous invitons à venir voir notre collection remarquable de jolies lampes créées pour convenir aux élégantes maisons d'aujourd'hui. Chacune a été fabriquée avec grand soin et bon goût et élégamment disposée dans la salle de montre.

Venez voir notre collection presque infinie de lampes et d'accessoires de maison.

## UNION

ELECTRIC SUPPLY CO. LIMITED

2600, ST-DENIS  
Trois-Rivières  
374-4671



Un nouveau Rangers viendra défendre les couleurs de Drummondville au cours de la prochaine saison hivernale. En effet, Pierre Francoeur vient de signer son contrat.

Ci-dessus nous voyons Pierre Francoeur recevant la bienvenue de l'instructeur Bruce Cline à gauche et du dépisteur Réjean Ouellet du Bas St-Laurent. (Photo Beausoleil)

## Pierre Francoeur devient le 18e joueur à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Un porte-couleur des Albatros Jr. B de Rivière du Loup la saison dernière, Pierre Francoeur, a accepté les conditions des Rangers de Drummondville de la ligue Junior A du Québec. En effet Francoeur devient le dix-huitième joueur à signer son contrat avec l'équipe de Bruce Cline.

Né en 1952, un 20 janvier, Pierre est âgé de dix huit ans et il réside dans le bas du fleuve à Rivière du Loup. Il lance de la gauche et possiblement qu'il formera un trio avec le centre Denis Meloche et l'ailier droit Denis Patry.

Il en sera à sa sixième année dans le hockey organisé. Il a débuté dans une formation bantam à Rivière du Loup, par la suite il a évolué deux saisons pour une équipe midget. En 1968-69 il portait les couleurs

d'une équipe juvénile. La saison dernière il jouait pour une équipe junior B, en l'occurrence les Albatros de Rivière du Loup et avec cette formation en 23 parties il a marqué 18 filets et récolté treize mentions d'assistances pour quarante et un points. De plus dans les séries de fin de saison en huit parties il a marqué six buts et récolté 5 mentions d'assistances pour onze points.

Et maintenant il en sera à sa première saison sous la grande tente dans le circuit Lebel. Selon les dépisteurs Ouellet et Robichaud de l'organisation des Rangers, l'acquisition de Pierre Francoeur avec les champions du centre du Québec en est une très bonne et Pierre saura devenir l'un des meilleurs ailiers

gauche de toute la ligue Junior A du Québec.

## Le football et le hockey prennent une place de choix au CEGEP de Drummondville

DRUMMONDVILLE (P.M.) — A peine les premières émotions de la rentrée sont-elles reléguées au rang des souvenirs que déjà s'amorce une saison sportive des plus prometteuses au CEGEP de Drummondville. Cette année, le collège de Drummondville fera partie de la ligue intercollégiale pour plusieurs disciplines dont le football et le hockey. Les autres points de la ligue sont les CEGEP de Trois-Rivières, de Vic-

torieville, de Sherbrooke, de Shawinigan et de Thetford-Mines.

La saison de football pour les Drummondvillois est déjà amorcée puisque dimanche dernier avait lieu la première joute du calendrier au football. Les visiteurs de l'équipe locale étaient les cegépiens de St-Hyacinthe qui ont remporté une éclatante

victoire de 57-0 sur les hommes de l'instructeur Michel Boudreau de l'équipe drummondvilloise. Il faut dire que St-Hyacinthe était fort d'une année d'expérience alors que pour les Drummondvillois c'était la première expérience du genre. Si cuisante que fut la défaite, le moral est vite revenu aux porte-couleurs du CEGEP de Drummondville et les pratiques harassantes et répétées de cette semaine prouvent qu'ils ne veulent pas s'en laisser imposer, à l'avenir. C'est pourquoi ils entreprendront avec beaucoup de détermination le voyage vers Granby dimanche prochain alors qu'ils affronteront les footballeurs du CEGEP de l'endroit.

Pour sa part la campagne de hockey s'amorce elle aussi puisque mercredi soir dernier s'ouvrirait officiellement le camp d'entraînement des joueurs du collège. Plus de 25 joueurs s'étaient donné rendez-vous sur la patinoire du Centre Civique pour entreprendre les premières pratiques qui les mèneront à la saison régulière qui incidemment devrait s'ouvrir le 4 novembre prochain alors que les visiteurs seront les représentants du CEGEP de Victoriaville. L'instructeur Roch Nappert du collège de Drummondville se dit confiant pour la prochaine saison et est assuré de la bonne performance que fourniront ses joueurs lors des parties régulières de la saison.

### Joute à Asbestos ce soir

## Pellerin, Pépin et Lecours signent avec les Tigres

VICTORIEVILLE (R.L.) — Trois joueurs ont accepté les conditions des Tigres Junior "B" de Victoriaville. Il s'agit de trois porte-couleurs de la saison dernière, soit le centre Yves Pellerin, l'ailier gauche Daniel Pépin et l'ailier droit Normand Lecours. Pellerin est de Victoriaville, Pépin de Saint-Norbert et Lecours de Princeville.

La glace est enfin bonne au centre sportif Jean Béliveau et l'instructeur Jacques Michel multiplie les séances d'entraînement. Le camp d'entraînement offre actuellement un choix de

28 joueurs et cinq gardiens de buts. Samedi, deux pratiques seront tenues et l'instructeur Michel croit que son équipe sera formée mardi prochain.

### Joutes hors-concours

Ce soir vendredi, les Tigres Junior "B" de Victoriaville rencontreront les Acadiens d'Asbestos, dans la ville de l'amiante. La joute doit débuter à 20h.30.

Dimanche soir, Asbestos remettra la politesse aux Tigres et seront les visiteurs à compter de 19h.30.

### Au bumper-pool

## L'Hôtel Christophe en avance

VICTORIEVILLE (B.A.) — L'hôtel Christophe s'est emparé cette semaine de la première position de la ligue de Bumper-pool des Bois-Francis. Cependant, elle distance le Mont St-Michel et le club de curling par un point seulement.

Classement	
Hôtel Christophe	21
Mont St-Michel	20
Club de Curling	20
Pavillon des Pointes Beaudet	17
Château Laurier	16
Hôtel Central	15

Chalet des Rois	14
Hôtel Huron	12
Lion d'Or	9
Hôtel Manoir	7
Au petit Baril	5
Légion	2

### Résultats de la semaine

Chalet des Rois 0	Taver, St-Cyr 0
Lions d'Or 2	Chalet des Rois 14
Légion 0	Manoir 0
Pavillon 11	Taver, St-Cyr 5
Huron 6	Curling 10
Château Laurier 7	M. St-Michel 9
Hôtel Christophe 11	Central 5

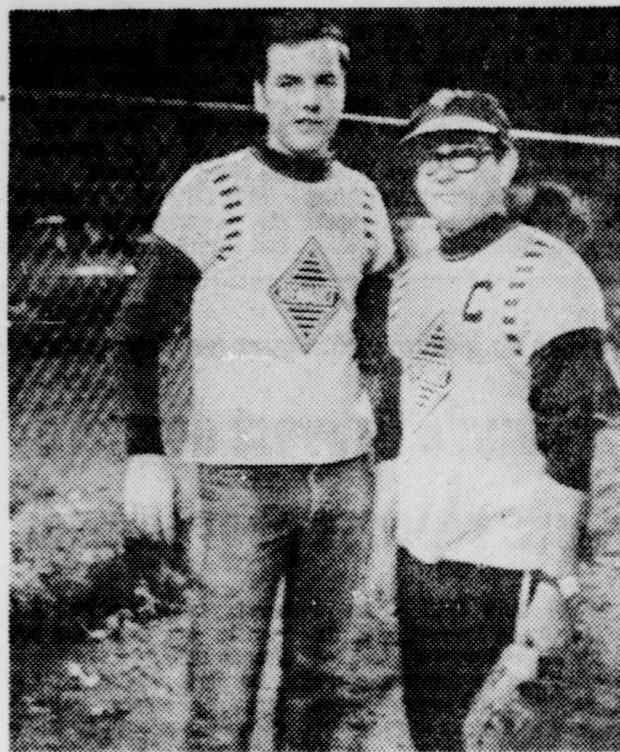


Trois des gagnants du tournoi de golf du Club d'administration industrielle qui s'est déroulé en fin de semaine dernière à Drummondville. Couronné d'un éclatant succès, le tournoi deviendra dans l'avenir un événement annuel pour le club. Dans l'ordre habituel, M. et Mme J. Forest et P. Belzile avec leurs prix.

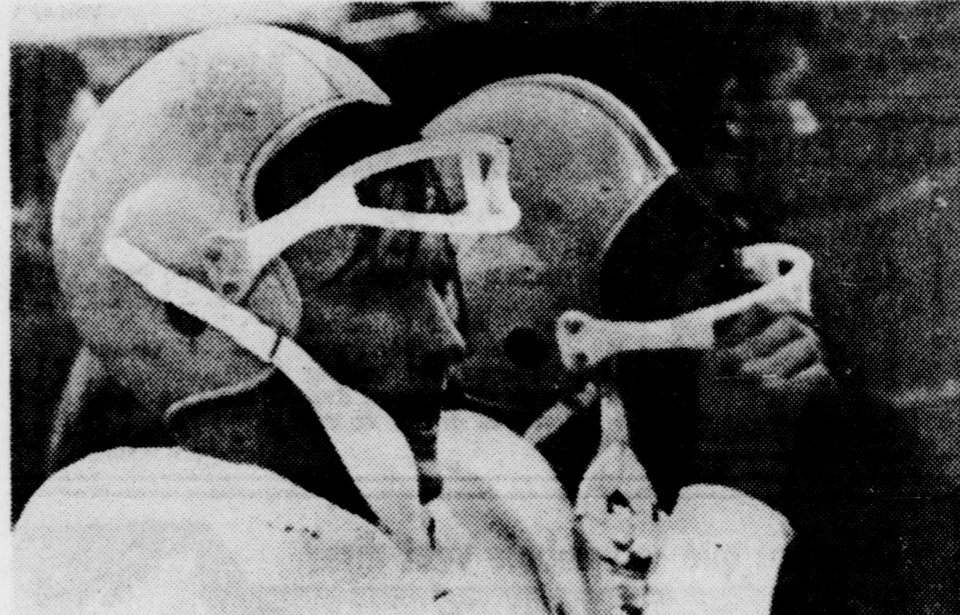
## Au golf à Drummondville

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Lors d'un premier tournoi organisé par le club d'administration industrielle, chapitre de Drummondville qui s'est tenu en fin de semaine dernière soit dimanche le 27 septembre au Club de Golf Hériot, l'équipe formée de R. Bérard, P. Belzile, Marc Ruej et Gérard Beaudet a gagné les honneurs du tournoi en ayant gain de cause sur leurs rivaux avec un pointage de 389 pour un 18 trous. En deuxième place, l'équipe de Robert Charron, G. Bérard, C. Goulet et J. Daneau a recueilli 398 points alors que les équipes de B. Leblanc et G. Gaudreau se classaient troisième et quatrième avec un pointage de 423 et 449 respectivement.

Les prix aux gagnants étaient offerts par des entreprises de Drummondville, soient J. R. Blanchard Ltée, Molson, Eagle-Northrite et Sylvania Electric Co. Cette heureuse initiative du Club d'Administration Industrielle sera perpétuée annuellement vu le succès remporté à la première expérience.



Avec une performance sûre du pilote et lanceur Denis Mailhot (à droite) et un coup de circuit d'André Plourde, le Lemay Auto a évité l'élimination dans la finale de la ligue intersyndicale de balle-molle de Victoriaville. Le Lemay Auto l'a emporté par 7 à 3. La série est maintenant 2 à 1 en faveur du syndicat du Vêtement et la quatrième rencontre aura lieu lundi soir au stade de l'académie. (Photo LeRo)



L'équipe du Collège de Drummondville a subi une humiliante défaite de 57-0 au football, dimanche dernier, contre Ste-Hyacinthe. La photo nous montre bien le moral qui régnait chez l'équipe drummondvilloise.

## Au tournoi de poches

DRUMMONDVILLE — Le premier tournoi de poches mixte à être organisé et qui a été disputé dimanche dernier, le 27, a accueilli un nombre assez remarquable de 60 inscriptions officielles. On a procédé avec deux équipes de deux joueurs chacune sur chaque jeu, par élimination, en dix carreaux chacune, au total des points.

Les semi-finalistes ont été Charles Juras et Jean-Paul Boucher contre Roger Ménard et Mathieu Jean, ainsi que les équipes de Normand Demers et Pierre Julien contre Edouard Allie et René Provencher. Les grands finalistes qui ont remporté les honneurs du tournoi sont Edouard Allie et René Provencher qui ont eu raison de l'équipe Ménard et Jean par un magnifique pointage de 2,080 points d'avance.

### J.B. Langlois

T	1
E	3
L	9
3	6
7	
5	
4	
7	
9	

l'homme neut

## Patinage de Fantaisie



Colisée

de Trois-Rivières

Débutant le 10 octobre

de 7h.00 a.m. à 10h.00 a.m.

Inscription au Colisée le 10 oct.

entre 7h.00 et 10h.00 a.m.

PRIX: \$10. par membre  
\$15. pour deux d'une même famille  
\$20. pour trois d'une même famille

**C'est tout un numéro!**

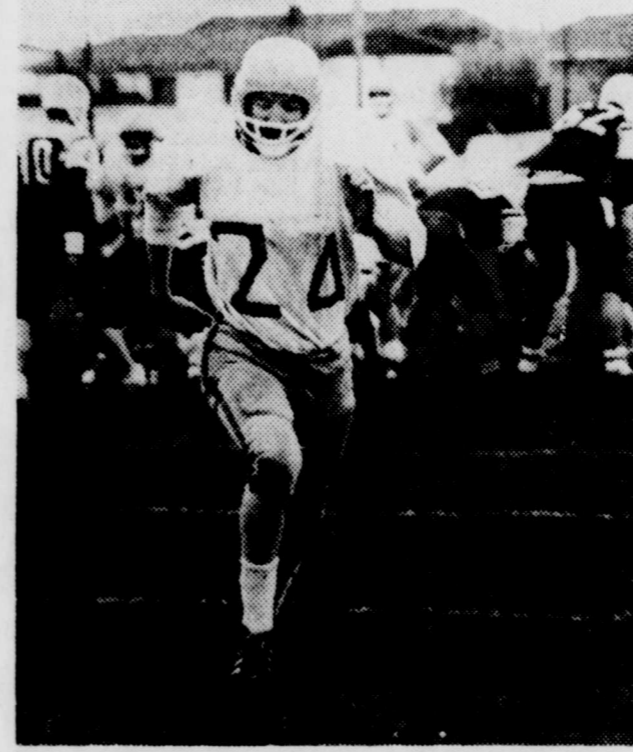
**La cinquantivite ça swing!**

Partout au Canada

**Labatt**

va rien qui la batte

Brosse au Québec, de la Brosse à la Brosse



Malgré leur défaite de 57-0 dimanche dernier, les joueurs de football du CEGEP de Drummondville, sont bien déterminés à venger leur dernier revers. Comme ce joueur de Drummondville, l'équipe foncera vers Granby dimanche prochain, bien déterminés à y décrocher la victoire.